



UNION EUROPÉENNE



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Commune du Mas d'Azil

Animation pour la mise en œuvre du schéma de desserte forestière du massif de
Mondély-Filheit

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Commune du Mas d'Azil
Mairie
Rue Mouret
09 290 Le Mas d'Azil
Tél : 05.61.69.90.18
Email : mairie-le-mas-dazil@wanadoo.fr

2. Personne responsable du marché

Monsieur Raymond BERDOU, Maire de la commune.

3. Objet du marché

Assurer l'animation nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle du schéma de desserte forestière sur le massif de Mondély-Filheit.

4 . Type de passation et forme du marché

Marché public de prestations de services immatériels.

Le présent marché est passé en procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics).

5. Lieu d'exécution

Communes du Mas d'Azil, Gabre, La Bastide de Sérou, Aigues-Juntas en Ariège.

6. Caractéristiques principales

Le massif forestier autour des lacs de Filheit et Mondély s'étend sur 1600 ha de forêts productives. Un réseau routier cohérent a été prévu pour desservir ces forêts. Ce schéma prévoit la création de 12km de routes forestières empierrées et la mise au gabarit de 7km de chemins ruraux existants. La mission consiste à mobiliser les propriétaires forestiers publics et privés du massif, puis à les aider à se structurer collectivement pour porter la maîtrise d'ouvrage de création des ouvrages prévus.

7. Date de publication du présent avis

Le 9 juillet 2018



UNION EUROPÉENNE



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

8. Remise des offres :

La date limite de réception des offres est fixée au mardi **31 juillet 2018 à 15 heures au plus tard**.

Les réponses seront transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception.

Dans le cas d'un envoi par courrier postal, le candidat inscrira sur l'enveloppe extérieure :

« MARCHÉ : « ANIMATION DU SCHEMA DE DESSERTE FORESTIERE DU MASSIF DE FILHEIT MONDELY »
« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

L'enveloppe dûment cachetée sera adressée à l'adresse suivante :

M. Raymond BERDOU
Mairie du Mas d'Azil
Rue Mouret
09 290 Le Mas d'Azil

Dans le cas d'un envoi par courrier électronique, le candidat inscrira dans l'objet du courriel :

« MARCHÉ : « ANIMATION DU SCHEMA DE DESSERTE FORESTIERE DU MASSIF DE FILHEIT MONDELY »
« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Le courriel sera adressé à l'adresse suivante : sgmairie.lemasdazil@orange.fr

Un accusé de réception du courriel sera demandé par le candidat.

9. Retrait du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation (DCE) peut être téléchargé sur : <http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/les-actualites/les-marches-publics/> ou envoyé par mail sur demande.

10. Conditions relatives au marché

La consultation est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel (le titulaire-contractant) ou sous la forme d'un groupement (les co-contractants) solidaire ou conjoint.

L'offre doit contenir au minimum la raison sociale, les coordonnées et les références de chacun des membres du groupement.

11. Délai global d'exécution des travaux

24 mois à compter de la date de notification du marché.

12. Date prévisionnelle de commencement des travaux

15 septembre 2018.

13. Montant de la prestation

Plafonné à 55 000€ HT.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

14. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation : valeur technique de l'offre (50%), pertinence de la décomposition des prix et respect du montant maximum prévu (30%), connaissance des acteurs locaux (10%), prise en compte de l'environnement (10%).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats qui présentent les meilleures offres.

15. Délai de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

16. Renseignements complémentaires

Renseignements administratifs : Anne FALLOU sgmairie.lemasdazil@orange.fr

Renseignements techniques : Elodie ROULIER, e.roulier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Bon pour insertion,

Le Mas d'Azil, le 6 juillet 2018

Le Maire,

Raymond Berdou.